

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur l'émission CASH Investigation et le PRAHDA de Pau

18 novembre 2024

A l'entrée de la Ville de Pau, juste à côté de la sortie de l'A64 vers Pau Centre, il y a un lieu dont l'état nous met en colère et qui devrait faire honte à tous les habitants de Pau. Dans l'ancien Formule 1, singulièrement dégradé, sont « accueillis » 140 demandeurs d'asile, dont quelques femmes avec enfants, dans des conditions irrespectueuses de la dignité humaine, de la sécurité, de la santé, et des droits fondamentaux les plus élémentaires de toute personne humaine. Ce lieu, le PRAHDA, a été mis sous les feux médiatiques jeudi dernier, sur la télévision française, en prime time, sur le service public.

Jeudi 14 novembre 2024, l'émission CASH Investigation de France 2 (présentatrice : Elise LUCET) a consacré un long reportage aux PRAHDA¹, et notamment à celui de Pau. La séquence est édifiante. Elle est visible par ce lien, à partir de 31'54" jusqu'à 1:17'

<https://www.france.tv/france-2/cash-investigation/6637889-a-qui-profite-l-immigration.html>

Le Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers (CRDE – Solidarité Migrants) n'a pas été surpris par ce reportage. Des membres du CRDE interviennent régulièrement dans les locaux du PRAHDA pour des cours de FLE¹, et nous sommes nombreux à connaître des résidents du PRAHDA dans d'autres activités. Le CRDE avait écrit en 2018 au préfet des Pyrénées Atlantiques pour dénoncer les conditions indignes d'hébergement et d'accueil dans les locaux de cet établissement (courrier du 5 février 2018 en PJ). Un article de La République s'était fait l'écho de ce courrier et de l'alerte du CRDE (copie en PJ). Les constats faits par le CRDE étaient déjà ceux que relèvent Elise Lucet et ses équipes : c'est dire que la situation n'a pas évolué en 6 ans :

- Exiguïté des chambres, insuffisance des locaux partagés
- Insalubrité de plusieurs zones (dont les sanitaires)²
- Non-respect du cahier des charges de l'accueil de demandeurs d'asile
- Insuffisance des moyens de communication indispensables aujourd'hui (téléphone, internet)
- Insécurité
- Accompagnement social réduit à la portion congrue
- Personnel en sous-effectif et vite épuisé (turn-over important)

Le CRDE avait également mené campagne auprès de la MAIF pour que cet « assureur militant » se désengage de ce montage financier lucratif mais très peu éthique (copies en PJ). Le reportage de France 2 montre que sur ce point, l'action du CRDE a produit quelques effets, puisque la MAIF s'est délogée du conglomérat financier.

Certes la société ADOMA, filiale du bailleur social (!) CDC Habitat porte une lourde responsabilité bien exposée dans le reportage de France 2. Mais l'Etat ne saurait se dégager de sa propre responsabilité dans cette affaire. Le prix de journée ridicule de 16,50 € ne permet pas une gestion décente d'un tel établissement social. La modicité de ce tarif (inférieur au coût d'hébergement en CADA : 25 €) avait été « justifiée » par l'argument qu'il s'agissait alors d'héberger des demandeurs d'asile « dublinés³ », « c'est-à-dire destinés en théorie à être

¹ Français Langue Etrangère

² Malgré un démarrage récent de travaux

³ Le terme de « dublinés » fait référence au règlement européen dit « de Dublin » (cf. cet article de Le Monde pour y voir clair : https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/07/comprendre-le-reglement-dublin-en-3-questions_5311223_3214.html)

reconduits dans le premier pays de l'UE par lequel ils étaient entrés en Europe (ou y avaient été repérés), pour que leur demande d'asile y soit traitée.

Dans les faits, nombreux sont les « dublinés » qui restent en France, et y déposent leur demande d'asile. Le PRAHDA n'héberge plus seulement des dublinés, mais aussi des demandeurs d'asile dont la demande de protection relève directement de la France : il faut redire ici que les capacités d'accueil des CADA⁴ sont aujourd'hui insuffisantes en France, et que les PRAHDA de Adoma fournissent un ersatz commode pour l'Etat.

Même si l'Etat acceptait d'augmenter le prix à la journée, le montage financier actuel ferait que cela contribuerait surtout à augmenter les dividendes exorbitants versés par CDC-Habitat /ADOMA à ses « partenaires » financiers, au détriment de l'amélioration du bien-être des résidents. Ces dividendes pénalisent les investissements nécessaires pour améliorer les conditions d'accueil dans les PRAHDA.

Par ce communiqué et les actions que nous engagerons à la suite, nous ne visons aucunement le personnel en place au PRAHDA, qui fait ce qu'il peut avec les moyens du bord, et qui souffre de cette situation. Les responsables de cet état de fait honteux sont les responsables politiques et financiers qui ont créé ces dispositifs aberrants (tout en empochant (pour les seconds) de juteux dividendes) et ceux qui tolèrent cette indignité et ferment les yeux sur ce qui se passe sur des territoires qu'ils administrent.

Signé : le Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers – Solidarité Migrants (CRDE)

ACAT, Amnesty International (groupe Pau-Béarn), Arcolan – Los Bascos, Bienvenue 64, CCFD Terre Solidaire, Femmes Inter Associations - ISM, Humanité Solidaire 64, Haut Béarn Solidarités, La CIMADE, Piémont Oloronais Urgence Réfugiés, Secours Catholique Caritas France, Solidarité Exil

Les Prahdas (programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile)

Ce dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile résulte de l'appel d'offres du ministère de l'intérieur lancé le 28 novembre 2016. La plupart des places ont été ouvertes en été 2017, essentiellement dans des anciens hôtels Formule 1 dont la gestion est confiée à Adoma.

Les Prahda ont été mis en place pour contrôler les personnes en procédure Dublin et augmenter le nombre d'expulsions.

Marché public relatif à l'hébergement d'urgence avec accompagnement social du 28 septembre 2016 ». Le marché public prévoit 5 351 places réparties dans 12 régions.

Article L. 744-3 2° du CESEDA.

Coût journalier : 16,5 euros par personne (contre 25 euros pour un Cao).

Carte des Prahda sur le site de La Cimade

(source GISTI)

ⁱ Note complémentaire : l'ensemble de l'émission est excellent, et le CRDE souscrit à tous les constats opérés par l'équipe de Cash Investigation : l'émission comporte 3 séquences :

- *Une première séquence sur l'emploi des étrangers.*
- *Une deuxième séquence sur ADOMA et les PRAHDA*
- *Une troisième séquence sur les expulsions d'étrangers (par jet privé !)*

⁴ CADA = Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers
Centre social de Hameau
23 rue Mgr Campo
64000 Pau
contact.crde@lilo.org

Pau le 27 mars 2018

Objet : lettre ouverte à la MAIF, au sujet de son investissement dans les Prahda

A l'attention de Messieurs Dominique Mahé, Président
Pascal Demurger, Directeur Général

Messieurs,

Via votre participation au fond Hémisphère, lancé par une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, vous êtes actionnaires des murs d'anciens hôtels Formule 1 et vous recevrez pour cela une rémunération minimum de 3,5%.

Il n'y aurait pas grand-chose à dire à cela, si vous ne vous affichiez comme « assureur militant » : or les Prahda, gérés par la société Adoma, n'ont rien de « social », les migrants s'y entassent à 2 dans des chambres de 9m2 sans commodité, l'accompagnement social y est réduit à la portion congrue et leur objectif premier est de faciliter les expulsions des migrants ayant au préalable transité par un autre pays européen (qui pourront y être assignés à résidence et dont le transfert devra être préparé par Adoma).

Nous vous joignons, pour votre édification, la lettre que nous avons adressée au préfet des Pyrénées Atlantiques au sujet du Prahda de Pau.

Nous pensons que vous vous êtes trompés dans cet investissement, socialement irresponsable. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour vous en retirer d'urgence et en faire connaître les raisons aux sociétaires.

Cordialement,

Pour le bureau du CRDE,

Nicole Amrouche

Jean-Louis Rey

Jean-Louis Brodier

PJ : lettre ouverte au Préfet situation Prahda de Pau

Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers (Acat, Amnesty-International, Bienvenue64, CCFD- terre solidaire, FIA/ISM, FSU, Lacimade, LDH, Mrap, Pastorale des migrants, Pause solidaire, SAF, Secours Catholique-Caritas France)

Mél  contact.crde@lilo.org

Lettre ouverte au Préfet des Pyrénées Atlantiques, copie société Adoma diffusée le 5 février 2018

Objet : situation au PRAHDA de Pau

Monsieur le Préfet,

L'ancien hôtel Formule1, situé près de l'entrée de l'autoroute, reconverti en centre d'hébergement de demandeurs d'asile dans le cadre du Prahda (programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile) héberge près de 140 personnes (dont des familles) dans des conditions inadmissibles :

- Logement à deux dans des chambres exigües d'environ 9 mètres carrés sans armoire pour ranger les affaires personnelles ;
- Absence de local collectif, pour se rassembler, pour des cours de français, des réunions socio-culturelles, etc. ;
- Absence d'accès à internet via un wifi gratuit pourtant indispensable ;
- Pas de point téléphone et accès aux numéros d'urgence ou d'assistance ;
- Aucune prise en charge des transports en commun qui leur sont nécessaires pour les démarches courantes, les courses, les rendez-vous ; pourtant un tarif réduit est habituellement accordé aux demandeurs d'asile de l'agglomération ;
- Suppression de l'accès gratuit aux machines à laver, coût de 2 euros facturé par machine ;
- Retenue provisionnelle pour dégradations éventuelles de 15 € par mois et par chambre ;
- Difficulté d'accès à l'aide alimentaire ou vestimentaire ;
- Pas de moyens pour cuisiner, ni casseroles, ni vaisselle, ni bouilloires, mini-cuisines collectives sommaires, frigos et micro-onde délabrés, placards moisissés ;
- Sanitaires (douches et WC) collectifs très dégradés ;
- Présence de la Police aux frontières (PAF) à l'intérieur des locaux, venant par exemple dans une petite cuisine de l'étage pour le contrôle de personnes assignées à résidence ;
- Absence de gardiennage et de mise en sécurité de l'établissement la nuit et les week-ends ;
- Consigne sécurité en cas d'incendie méconnues ;
- Isolement et éloignement de toutes commodités.

Ces conditions portent atteinte à la dignité des personnes hébergées et à la possibilité d'accéder à leurs droits, elles ne sont, pour beaucoup, même pas conformes au cahier des charges signé avec la société Adoma, gestionnaire du Prahda pour le compte de l'Etat.

Le cahier des charges des Prahda prévoit de réserver un accueil digne aux demandeurs d'asile et de leur offrir une prise en charge garantissant la bienveillance, dans des zones desservies par les transports en communs, avec une cuisine et des salles collectives, un minimum de 7,5 m² par personne pour les chambres, des espaces communs et des bureaux pour les recevoir, un encadrement de un équivalent temps plein pour 20 à 25 résidents.

Nous demandons qu'il soit mis fin à ces dysfonctionnements au plus tôt et nous vous prions de bien vouloir nous informer des suites données à ce courrier.

Nous vous prions de croire Monsieur le Préfet en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers (Acat, Amnesty-International, Bienvenue64, CCFD- terre solidaire, FIA/ISM, FSU, Lacimade, LDH, Mrap, Pastorale des migrants, Pause solidaire, SAF, Secours Catholique-Caritas France)

Mél  contact.crde@lilo.org

Pau, le 18 janvier 2019



Centre social du Hameau
23 rue Mgr Campo
64000 Pau
contact.crde@lilo.org

MAIF
200, av. Salvador Allende
CS 90 000
79 038 Niort Cedex 09

A l'attention de MM Dominique Mahé, Président
Pascal Demurger, Directeur Général

Objet : votre investissement dans les Prahda

Messieurs,

Le 28 mars 2018, nous avons attiré votre attention sur la situation des étrangers accueillis au Prahda de Pau, géré par la société Adoma, à laquelle participait le fonds Hémisphère dont vous étiez partie prenante.

Vous aviez alors indiqué à la délégation reçue dans vos bureaux que vous aviez demandé un audit sur ces participations faites à titre social.

Nous souhaiterions connaître les résultats de cet audit et la position que vous avez été amenée à prendre vis à vis d'Adoma.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le CRDE,

Nicole Amrouche

Jean-Louis Brodier

Jean-Louis Rey

Pau : une lettre ouverte dénonce l'accueil des réfugiés au Prahda

Le Collectif pour le respect des droits des étrangers dénonce les conditions de vie imposées aux réfugiés dans l'ancien Formule 1.

Nouvelle critique contre le Prahda (programme d'accueil et d'hébergement de demandeurs d'asile) de Pau. Alors que certains estiment que ces structures ne sont que des lieux de transit avant l'expulsion et que des associations locales dénonçaient déjà, il y a trois mois, un site inadapté (l'ancien hôtel à bas coût Formule 1, près du rond-point de l'autoroute) pour les recevoir, voilà qu'une lettre ouverte vient d'être adressée au préfet.

Le Collectif pour le respect des droits des étrangers estime que les conditions y sont « inadmissibles » et « portent atteinte à la dignité des personnes hébergées et à la possibilité d'accéder à leurs droits ». Et de lister : des chambres de 9 m² pour deux sans rangement, des douches et WC très dégradés, l'absence de local collectif, de téléphone et de wi-fi, de vaisselle pour cuisiner, l'isole-



Nicole Amrouche et Jean-Louis Rey, du Collectif pour le respect des droits des étrangers, ont remis en préfecture une lettre dénonçant les conditions de vie du Prahda. © J.-P. GIONNET

ment du site (loin des commodités paloises) doublé de l'absence de tarif réduit dans les transports, ou encore les difficultés à trouver interprète, nourriture et vêtements. « On est face à des personnes démunies et même malnutries », regrette Nicole Amrouche pour le Collectif, qui indique que parmi les 135 réfugiés logés, il y a cinq familles, parfois avec de très jeunes enfants.

Le Collectif estime que la société gestionnaire Adoma ne répond pas au cahier des charges signé avec l'État et demande

que « soit mis fin à ces dysfonctionnements au plus tôt ».

Des réfugiés témoignent en vidéo

D'autres voix s'élèvent contre l'accueil au Prahda. Le collectif Des Hommes avant tout a posté sur sa page Facebook des témoignages filmés de réfugiés qui y sont logés. Ils se plaignent en effet de l'accès aux interprètes, à la nourriture ou encore de leur manque de moyens financiers. Ce à quoi répond une ancienne salariée du Prahda. Instructif.

M.B. ||| m.berthoumieu@pyrenees.com